

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **EXTRAIT DU REGISTRE**

Département
Charente-Maritime

**DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
JARNAC-CHAMPAGNE**

**TELETRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017 - 211701925 -- 20230912
-- SEPT 2023 APAVE --- DE

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le : 14/09/2023

séance du 12 septembre 2023

Nombres de Membres

En exercice : 15
Qui ont pris part à la
délibération : 14

L'an deux mille vingt trois

et le douze septembre
à 20 HEURES 30,
le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Mme Christelle NEAU, Maire.

Date de Convocation :
05/09/2023

PRÉSENTS : Mme NEAU - MM. RENOULLEAU - RENAUD - Mmes
DUGUE - GASNET VITOT - MM. BATE - HEURTEBISE - FONTENAUD -
Mmes GERMAIN - M. MERLET - Mmes BRUSSEAU - MARETTE MM.
QUINTARD - SCHIESER.

Date d'affichage :
05/09/2023

ABSENTE EXCUSEE : Mme VALLET

Secrétaire de séance : Mme GASNET VITOT Joëlle

OBJET: Mission complémentaire APAVE vérification du maintien en état de conformité des installations électriques ERT

Mme le Maire présente la proposition de mission complémentaire établie par la société APAVE relatif à la vérification en état de conformité des installations électriques pour les établissements : mairie – micro crèche – bibliothèque – ateliers pour un coût de 840 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
DÉCIDE, à l'unanimité,
d'autoriser Madame le Maire, à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme.
Mme le Maire,
Christelle NEAU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **EXTRAIT DU REGISTRE**

Département
Charente-Maritime

**DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
JARNAC-CHAMPAGNE**



séance du 12 septembre 2023

Nombres de Membres

En exercice : 15
Qui ont pris part à la
délibération : 14

L'an deux mille vingt trois

et le douze septembre
à 20 HEURES 30,
le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Mme Christelle NEAU, Maire.

Date de Convocation :
05/09/2023

**PRÉSENTS : Mme NEAU - MM. RENOULLEAU - RENAUD – Mmes
DUGUE – GASNET VITOT – MM. BATE - HEURTEBISE – FONTENAUD -
Mmes GERMAIN – M. MERLET - Mmes BRUSSEAU - MARETTE MM.
QUINTARD - SCHIESER.**

Date d'affichage :
05/09/2023

ABSENTE EXCUSEE : Mme VALLET

Secrétaire de séance : Mme GASNET VITOT Joëlle

OBJET: Éclairage public dossier EP 192-1034

Madame le Maire présente le devis (réf EP 192-1034) établi par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural relatif au remplacement d'un luminaire de type «boule» équipé d'une source vapeur de mercure JC 36 rue Arthus.

Le coût s'élèverait à 561.76 €

Le Syndicat participerait à hauteur de 70% soit 393.23 € HT

La contribution de la commune serait des 30% restants soit 168.53 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- confie ces travaux au Syndicat d'Électrification
- opte pour un paiement immédiat après travaux
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme.
Mme le Maire,
Christelle NEAU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EXTRAIT DU REGISTRE

Département
Charente-Maritime

DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
JARNAC-CHAMPAGNE



séance du 12 septembre 2023

Nombres de Membres

En exercice : 15
Qui ont pris part à la
délibération : 14

L'an deux mille vingt trois

et le douze septembre
à 20 HEURES 30,
le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Mme Christelle NEAU, Maire.

Date de Convocation :
05/09/2023

PRÉSENTS : Mme NEAU - MM. RENOULLEAU - RENAUD - Mmes
DUGUE - GASNET VITOT - MM. BATE - HEURTEBISE - FONTENAUD -
Mmes GERMAIN - M. MERLET - Mmes BRUSSEAU - MARETTE MM.
QUINTARD - SCHIESER.

Date d'affichage :
05/09/2023

ABSENTE EXCUSEE : Mme VALLET

Secrétaire de séance : Mme GASNET VITOT Joëlle

OBJET: Éclairage public dossier EP 192-1033

Mme le Maire présente le devis (réf EP 192-1033) établis par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement relatif au remplacement de 2 projecteurs vétustes JC 20 et JC 24 rue de la Mairie et ajout de 2 supplémentaires pour l'éclairage du boulo-drome.

Le coût s'élèverait à 4 342.31 €

Le Syndicat participerait à hauteur de 50% soit 2 171.16 € HT

La contribution de la commune serait des 50% restants soit 2 171.15 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- confie ces travaux au Syndicat d'Électrification
- opte pour un paiement immédiat après travaux
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme.
Mme le Maire,
Christelle NEAU

